



Vente d'une part de maison

Par **melba**, le **11/12/2007** à **11:09**

bonjour,
je vais vendre à mon concubin (acte déposé en mairie il y a plus de 15 ans.) une part de la maison que nous avons achetée ensemble.
je n'habite plus cette maison depuis 3 ans
suis-je forcément imposable sur la plus-value ?
merci

Par **Upsilon**, le **11/12/2007** à **20:16**

Bonjour !

Je crois que la vente d'une part d'un bien immobilier indivis à un co-indivisaire vous permet d'échapper à l'impôt sur la plus-value !

À vérifier, mais je suis presque certain de moi... Votre notaire ne vous l'a pas dit ?

Par **melba**, le **13/12/2007** à **13:46**

Merci de votre réponse.
Pour l'instant, je n'ai pas vu le notaire (seul mon ex-concubin l'a vu).
Bonne journée,